



# Ardévaz Santé

par Ardévaz Medical School

## Règlement relatif à l'obtention du titre d'Auxiliaire de Santé Ardévaz

### 1. Les critères du titre d'Auxiliaire de Santé Ardévaz

Le candidat doit avoir accompli avec succès les 3 critères pour l'obtention du titre d'Auxiliaire de Santé Ardévaz

Critère 1 : Le présentiel

Critère 2 : Les évaluations théoriques

Critère 3 : Le stage de formation

### 2. Les conditions d'accès au titre d'Auxiliaire de Santé Ardévaz

#### Critère 1 : Le présentiel

**Aux cours** : Le candidat doit avoir suivi, en classe, au minimum 90% de l'enseignement, soit 108 heures. Si la personne est absente plus de 12 heures, elle doit les rattraper dans un délai de six mois.

**Au stage** : Le candidat doit avoir suivi les 20 jours ouvrables de stage au lieu de stage prévu

#### Critère 2 : Les évaluations théoriques

**L'évaluation de la formation théorique comprend :**

- 6 évaluations formatives sur la théorie en classe
- 1 atelier Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Le candidat doit avoir passé chacune des évaluations formatives avec la note minimale de 75 % et doit avoir effectué avec succès la MSP.



# Ardévaz Santé

par Ardévaz Medical School

## Critère 3 : Le stage

La validation de la pratique consiste en l'évaluation par les professionnels encadrant le stagiaire des aptitudes demandés. Chaque domaine de compétence est considéré soit comme réussi, soit comme à améliorer ; le cas échéant le candidat devra repasser le domaine de compétence en question. Un rapport de stage sera délivré suite aux 20 jours nécessaires.

Le présent règlement entre en vigueur au 1 juillet 2024